

**Les lots :**

15 places à gagner pour la 23ème édition du Montjoux Festival (5 places par soirée), qui se déroulera les 11, 12 et 13 juillet 2019 à Thonon-les-Bains.

Société organisatrice :

La Maison des Arts du Léman Thonon-Evian-Publier, dont le siège social est situé 4 bis, avenue d'Evian à Thonon-les-Bains (74200), est l'organisatrice de ce jeu concours.

Modalités de participation :

- Chaque participant doit remplir le formulaire en ligne sur la page : www.montjouxfestival.com/jeu-concours
- Le participant doit :

- Entrer les informations obligatoires demandées dans le formulaire.
- Répondre à la question qui lui est posée.
- Sélectionner la soirée à laquelle il souhaiterait assister (jeudi 11 juillet 2019, vendredi 12 juillet 2019, samedi 13 juillet 2019).

Conditions de participation :

- Tout manquement aux conditions ci-dessous annulera votre participation.
 - Le jeu concours est ouvert à toute personne physique majeure.
 - Ce concours est valable du samedi 9 février à 12h au mardi 12 février 2019 à 16h.
- Les résultats seront annoncés aux vainqueurs par email, le mardi 12 février 2019 à 18h, après tirage au sort.
- 5 personnes seront tirées au sort par soirée (5 vainqueurs pour le jeudi, 5 pour le vendredi et 5 pour le samedi).
 - Chaque personne tirée au sort obtiendra 1 invitation pour la soirée préalablement sélectionnée dans le formulaire.
 - Le participant doit remplir tous les champs obligatoires du formulaire proposé. Ces champs sont nécessaires à la gestion du jeu concours.
 - Une seule participation est possible par foyer.
- Seules les participations transmises par l'intermédiaire du formulaire de la page : www.montjouxfestival.com/jeu-concours seront prises en compte.
- Les participants désignés vainqueurs recevront un courrier électronique. Les participants devront se manifester dans les 10 jours suivant l'envoi de ce courrier électronique. Si les participants ne se manifestent pas dans les 10 jours, ils seront considérés comme ayant renoncé à leurs lots, et le lot sera attribué à un autre participant par un nouveau tirage au sort.
 - Les vainqueurs du concours recevront leur billet par voie électronique. Le Montjoux Festival ne pourra être tenu comme responsable si l'adresse électronique à laquelle sera envoyé le billet est inexacte.

En application du RGPD, les participants disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Pour exercer ces droits, les participants devront envoyer un courrier électronique à l'adresse maison-des-arts@mal-thonon.org ou contacter la structure par courrier à l'adresse suivante :

MAISON DES ARTS DU LEMAN, 4 bis, avenue d'Evian 74200 THONON-LES-BAINS
Nous nous engageons à ne pas communiquer vos coordonnées à de tierces structures.

La Maison des Arts du Léman se réserve le droit d'envoyer des e-mails informatifs aux participants ayant coché la case « Je souhaite recevoir des informations concernant le Montjoux Festival (programmation, jeux concours, ...) ».

Pour toute demande d'informations complémentaires, vous pouvez contacter la Maison des Arts du Léman par courrier électronique : maison-des-arts@mal-thonon.org.